

**SOCIETE DES BRASSERIES DU NORD MAROCAIN  
« BRANOMA »**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil d'Administration de la Société des Brasseries du Nord Marocain « BRANOMA » s'est réuni le 20 septembre 2012 sous la Présidence de Monsieur Guy DE CLERCQ.

Le Conseil a examiné et arrêté les comptes sociaux du premier semestre 2012.

En Millions de dirhams	2011	2012	Variation en %
Volume des ventes en hectolitre	119 727	116 008	-3,1%
Chiffre d'affaires H.TVA	287,8	288,1	0,1%
Excédent Brut d'exploitation	59,7	53,6	-10,2%
Résultat d'exploitation	49,4	41,9	-15,3%
Résultat net	36,6	31,3	-15,2%

Au terme de ce semestre, la société BRANOMA a réalisé un chiffre d'affaires au même niveau que celui de l'année dernière et ce en dépit de la baisse des volumes de ventes des bières de 3,1%.

Cette stabilité du chiffre d'affaires, fait suite d'une part, aux révisions des tarifs de vente consécutives à l'augmentation de la Taxe Intérieure de Consommation intervenue en mai 2012 et d'autre part à la croissance des activités de distribution des vins et de l'eau de source Ain Ifrane.

Le résultat d'exploitation s'est situé à la clôture du premier semestre 2012 à 41,9 MDH en baisse de 15,3% par rapport à 2011 sous l'effet des augmentations des charges d'exploitation, notamment les coûts des matières, les frais de publicité et les dotations d'exploitation.

Le résultat net a atteint 31,1 MMAD, en retrait de 15,2% par rapport au premier semestre 2011.

**Radiation des titres BRANOMA de la cote.**

Le Conseil d'Administration considérant d'une part, le fait que la cotation en bourse de la société ne répond pas à un besoin stratégique de la société et de son actionnaire majoritaire et d'autre part, que l'action « Branoma » souffre d'un manque de liquidité, autorise et approuve la radiation des titres de la société de la cote de la Bourse de Casablanca.